Envoyé en préfecture le 28/01/2021
Reçu en préfecture le 28/01/2021
Affiché le 28/01/2021
ID : 030-213000037-20210126-DCM20215-DE

aigues-mortes
Le Sel de la Vie

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE AIGUES MORTES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2021/n°5/7.1/26-01/5

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation : 19-01-2021
Date de l'affichage : 20-01-2021

OBJET :
SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION PASSE MURAILLE – CHANTIER D'INSERTION 2021

SEANCE DU 26 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le VINGT SIX JANVIER A 17H30
Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre Mauméjean, Maire d'Aigues-Mortes.
PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAULLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Cédric BONATO, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN
Absents ayant donné procuration :
Patricia VAN DER LINDE à Gilles TRAULLET, Michel AUSSANAIRE à Pierre MAUMEJEAN, Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND
Absent :
Secrétaire de séance : Stéphanie PIERRON

Rapporteur : Marielle NEPOTY

Dans le cadre de sa politique d'action pour l'emploi, la commune d'Aigues-Mortes a souhaité accueillir à nouveau un chantier d'insertion en partenariat avec l'Association Passe Muraille.
Il est prévu que le chantier d'insertion intervienne sur les territoires de la CCTC, des communes d'Aigues-Mortes, St Laurent d'Aigouze et le Grau du Roi pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.
L'atelier et le chantier propose 12 postes de travail à des personnes qui ont été orientées par le Pôle Emploi et les services sociaux du territoire.
Pour réaliser cette action d'insertion, outre le financement de l'Etat et du Conseil Général, la commune participe au financement du chantier pour un montant de 12 868 €

En conséquence, il est proposé au conseil municipal
- d'approuver la convention de partenariat entre l'Association le Passe Muraille et la Commune d'Aigues-Mortes qui a pour objet de contractualiser les engagements réciproques des deux parties
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant (*convention annexée à la présente note*).

Le conseil municipal, à l'unanimité
-adopte la proposition

Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN

Hôtel de Ville - Place St Louis – BP n° 23
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90.
Fax : 04.66.53.86.09